

ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Rapport

Étude détaillée du projet de loi n° 21 – Loi modifiant la Loi
sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et
de la pêche
(Texte adopté avec des amendements)

Procès-verbaux des séances des 1^{er} et 15 novembre 2011

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 799-20111116

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 1 ^{ER} NOVEMBRE 2011.....	1
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	1
MOTION PRÉLIMINAIRE	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MARDI 15 NOVEMBRE 2011.....	3
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	4
AUDITION.....	4
Barreau du Québec.....	4
ÉTUDE DÉTAILLÉE	4
REMARQUES FINALES	5

ANNEXES

- I. Amendements adoptés
- II. Procès-verbal de la séance de travail du 15 novembre 2011
- III. Liste des documents déposés

Première séance, le mardi 1^{er} novembre 2011

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n^o 21 – Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (Ordre de l'Assemblée le 26 octobre 2011)

Membres présents :

- M. Paradis (Brome-Missisquoi), président
- M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
- M^{me} Champagne (Champlain) en remplacement de M^{me} Ouellet (Vachon)
- M. Corbeil (Abitibi-Est), ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- M. D'Amour (Rivière-du-Loup)
- M^{me} Gonthier (Mégantic-Compton)
- M. Grondin (Beauce-Nord)
- M^{me} L'Écuyer (Pontiac)
- M. Morin (Montmagny-L'Islet)
- M. Simard (Kamouraska-Témiscouata), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture et d'alimentation
- M. St-Arnaud (Chambly) en remplacement de M. Trottier (Roberval)

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 04, M. Paradis (Brome-Missisquoi) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Corbeil (Abitibi-Est), M. Simard (Kamouraska-Témiscouata), M. St-Arnaud (Chambly), M^{me} Champagne (Champlain), M. Grondin (Beauce-Nord) et M. Morin (Montmagny-L'Islet) font des remarques préliminaires.

Avec la permission de M. le président, M. Corbeil (Abitibi-Est) dépose le document coté CAPERN-110 (annexe III).

MOTION PRÉLIMINAIRE

M. St-Arnaud (Chambly) propose :

QU'en vertu de l'article 244 de nos règles de procédure, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles tiene, avant d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi no 21, Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche, des consultations particulières quant à tous les articles et amendements dudit projet de loi et qu'à cette fin, elle entende le Barreau du Québec.

À 11 h 54, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 22 minutes.

La motion est adoptée.

À 11 h 57, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Valérie Roy

Valérie Roy

Le président de la Commission,

Pierre Paradis

Pierre Paradis

VR/mg

Québec, le 1^{er} novembre 2011

Deuxième séance, le mardi 15 novembre 2011

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 21 – Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (Ordre de l'Assemblée le 26 octobre 2011)

Membres présents :

M. Paradis (Brome-Missisquoi), président

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)

M^{me} Champagne (Champlain) en remplacement de M^{me} Ouellet (Vachon)

M. Corbeil (Abitibi-Est), ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

M. D'Amour (Rivière-du-Loup)

M^{me} Gonthier (Mégantic-Compton)

M. Grondin (Beauce-Nord)

M. Mamelonet (Gaspé)

M. Morin (Montmagny-L'Islet)

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture et d'alimentation

M. St-Arnaud (Chambly) en remplacement de M. Pinard (Saint-Maurice)

Témoin :

Barreau du Québec :

M^e Madeleine Lemieux, bâtonnière et membre du Comité sur la justice administrative

M^e Marc Sauvé, directeur du Service de la recherche et législation et secrétaire du Comité sur la justice administrative

Autre participante :

M^e Nicole Bernier, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 05, M. Paradis (Brome-Missisquoi) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITION

Barreau du Québec

À 11 h 06, la Commission entend l'exposé du Barreau du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 12 h 06, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 58, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de suspendre la séance publique afin de se réunir en séance de travail.

À 15 h 59, la Commission suspend ses travaux.

À 17 heures, la Commission reprend ses travaux.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Il est convenu de procéder à l'étude des articles du projet de loi dans l'ordre suivant : 3, 4, 2, 1, 5, 6 et 7.

Article 3 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^e Bernier de prendre la parole.

Après débat, l'article 3 est adopté.

Article 4 : Après débat, l'article 4 est adopté.

Article 2 : Après débat, l'article 2 est adopté.

Article 1 : Un débat s'engage.

M. Corbeil (Abitibi-Est) propose l'amendement coté Am 1 (annexe I).

L'amendement est adopté.

L'article 1, amendé, est adopté.

Article 5 : Après débat, l'article 5 est adopté.

Article 6 : M. Corbeil (Abitibi-Est) propose l'amendement coté Am 2 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

L'article 6, amendé, est adopté.

Article 7 : L'article 7 est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M. Paradis (Brome-Missisquoi) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi sous étude afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (L.R.Q., chapitre R-2.2.0.0.2).

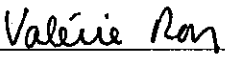
La motion est adoptée.

REMARQUES FINALES

M. Grondin (Beauce-Nord), M. Simard (Kamouraska-Témiscouata), M. St-Arnaud (Chambly) et M. Corbeil (Abitibi-Est) font des remarques finales.

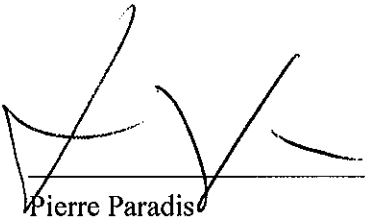
À 17 h 47, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,



Valérie Roy

Le président de la Commission,



Pierre Paradis

VR/mg

Québec, le 15 novembre 2011

ANNEXE I

Amendements adoptés

Projet de loi n° 21

Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche

Amendement

Article 1

Au paragraphe 1° de l'article 1 du projet de loi, remplacer « les pouvoirs prévus à » par « les pouvoirs prévus au deuxième alinéa de ».

Article modifié

1. L'article 35 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (L.R.Q., chapitre M-35.1) est modifié :

1° par l'addition, à la fin, de la phrase suivante :

« La Régie peut alors exercer **les pouvoirs prévus au deuxième alinéa de l'article 117.** »;

2° par l'addition, à la fin, de l'alinéa suivant :

« Cette décision est une sentence arbitrale qui tient lieu de convention de mise en marché homologuée et en a les mêmes effets. ».

Explication

~~Cet amendement en est un de concordance avec la modification apportée par l'article 3 du projet de loi qui modifie l'article 117 de la Loi.~~

Adopté
VR

Projet de loi n° 21

Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche

Amendement

Article 6

À l'article 6, ajouter l'alinéa suivant :

« Le premier alinéa ne s'applique pas aux causes pendantes le 23 décembre 2010. ».

Article modifié

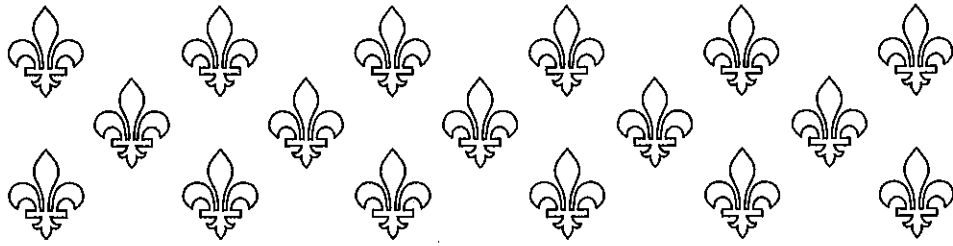
6. Sont validées les ordonnances de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec décidant de l'exigibilité d'une somme d'argent en application d'un plan, d'un règlement, d'une convention homologuée, d'une sentence arbitrale qui en tient lieu ou d'une décision qui tient lieu de sentence arbitrale et condamnant au paiement de telle somme en tant qu'elles avaient été rendues en l'absence d'une habilitation législative.

Le premier alinéa ne s'applique pas aux causes pendantes le 23 décembre 2010.

Adopté
VR

ANNEXE II

Procès-verbal de la séance de travail



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 15 novembre 2011

Discuter du projet de loi n^o 21 – Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 15 novembre 2011

Mandat : Discuter du projet de loi n° 21 – Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche

Membres présents :

- M. Paradis (Brome-Missisquoi), président

- M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
- M^{me} Champagne (Champlain) en remplacement de M^{me} Ouellet (Vachon)
- M. Corbeil (Abitibi-Est), ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- M. D'Amour (Rivière-du-Loup)
- M^{me} Gonthier (Mégantic-Compton)
- M. Grondin (Beauce-Nord)
- M. Mamelonet (Gaspé)
- M. Morin (Montmagny-L'Islet)
- M. Simard (Kamouraska-Témiscouata), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture et d'alimentation
- M. St-Arnaud (Chambly) en remplacement de M. Pinard (Saint-Maurice)

Autres personnes présentes :

- M. Benoit Lefebvre, directeur, Cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- M. Bernard Verret, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques agroalimentaires, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- M^c Christian Caron, directeur, Direction des affaires juridiques, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- M. Guillaume Fillion, conseiller politique, Service de recherche du Parti québécois
- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, conseillère politique, Cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- M^c Nicole Bernier, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- M. Norman Johnston, sous-ministre, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- M^{me} Vickie Fortin, chercheuse, Service de recherche du parti Action démocratique du Québec
- M. Vincent Bérubé, étudiant en secondaire V, Séminaire Sainte-Trinité

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 59, M. Paradis (Brome-Missisquoi) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre aux personnes présentes d'assister à la séance de travail.

Une discussion s'engage.

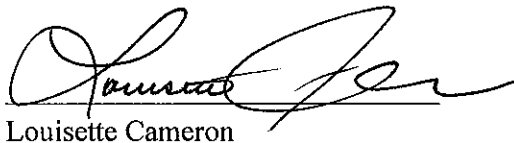
Il est convenu de permettre à M^e Bernier de prendre la parole.

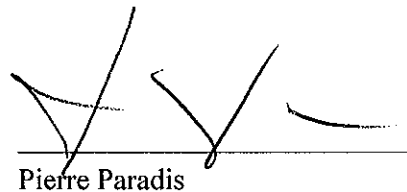
La discussion se poursuit.

À 16 h 53, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instant, avant de poursuivre l'étude détaillée.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,


Louisette Cameron


Pierre Paradis

LC/mg

Québec, le 15 novembre 2011

ANNEXE III

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. [Liste des plans CAPERN-110 conjoints existants]. 27 octobre 2011. 3 p. Déposé le 1er novembre 2011.